

UT CFE-CGC Nouvelle-Calédonie

Le Comité Technique Paritaire est compétent pour intervenir sur :

- L'organisation et le fonctionnement des administrations et services.
- La modernisation des méthodes et techniques de travail : incidence sur la situation des personnels.
- Les conditions générales de travail :
 - Fonctionnement des administrations et services,
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail. Le CTP est alors l'équivalent d'un comité de l'hygiène, la santé et les conditions de travail (CHSCT).

Qui sommes-nous ?

- Le **1er syndicat** de Nouvelle-Calédonie: **VOTRE VOTE = NOTRE FORCE**
- Partisans du **dialogue** à tous les niveaux permettant de résoudre des difficultés et de prévenir les conflits.
- A vos côtés dans la défense de vos droits, pour valoriser votre travail et veiller à une juste application des textes réglementaires.

Nos objectifs 2024-2028

- **Veiller à la qualité de vie au travail** toute l'année: s'assurer de la sécurité des agents et de la prévention des risques physiques et psychosociaux, établir un protocole d'accompagnement adapté aux agents en reprise de poste après absences...
- **Assurer un "Cadre de vie au travail" performant:** veiller à l'harmonisation des pratiques, permettre le télétravail de manière équitable, accéder aux horaires aménagés...
- **Repenser le document EAE** pour améliorer l'objectivité du processus d'évaluation et qu'il devienne un réel outil d'évolution professionnelle (besoin de formation et souhait d'évolution).
- **Veiller à l'équité du droit à la formation et notamment en présentiel** pour permettre aux agents de monter en compétences.
- **Etre vigilant sur les temps de formations du PAF** afin que celles-ci ne se déroulent pas en soirée, le samedi ou durant les vacances scolaires.
- Demander un **traitement impartial des dossiers proposés aux campagnes de promotion.**
- **Donner les moyens de mieux encadrer les élèves :** vigilance sur les effectifs des classes pour les enseignants, prendre en compte la superficie et la structure de l'établissement pour l'attribution des postes des agents (AE, ATEE..).
- **Lutter contre les violences verbales et physiques** dans et aux abords des établissements scolaires
- Veiller à l'application de la **réglementation du statut des contractuels (ACDP)** : bilan de fin de contrat et délai de renouvellement notamment.
- Informer les agents des modalités d'accompagnement pour la **reconversion professionnelle.**
- **Exiger la réalisation d'un bilan social chaque année.**



Vote électronique : mercredi 15 mai-7h au jeudi 30 mai 2024-16h

Votez et faites voter UT CFE-CGC NC

Vice - rectorat Élections CTP 2024-2028

Nos listes de candidats

Collège Fonctionnaires

Titulaires

KADOOKA Fabienne

(Enseignante)

COLARD Audrey

(Attachée d'administration)

ELMOUR Jeremy

(ATEENC)

ANTIN Guillaume

(Enseignant)

NYIKEINE Sandra

(Adjaenes)

KABAR Dominique

(Saenes)

VANQUICKENBORNE

Frantz

(Enseignant)

Suppléants

AYRAULT Sikina

(CPE)

LACHMANN Pascal

(Enseignant)

LEPEU Patricia

(Adjoint d'éducation)

PALASSO Belok

(ATEENC)

NGUYEN Lydia

(SAENES)

ANTIN Alexia

(Enseignante)

LEMASLE Sébastien

(Enseignant)

Collège Contractuels

Titulaire

KATRAWI Lysiane

(Surveillante d'éducation)

Suppléant

JENO Gilbert

(Surveillant d'éducation)

